Décision 07-D-21 du 26 juin 2007

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la location-entretien du linge

Posted on: 26 juin 2007 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Ministre de l'Economie
Dispositif(s)	Pratique établie Sanctions pécuniaires
Procédure(s)	Transaction

Entreprise(s) concernée(s)	Initial BTB, GIE Elis, MAJ, Les Lavandières, société Régionale de location et services textiles, Grenelle Services, Pierrette-TBA, Thimeau, Lovetra, Groupement des entreprises industrielles de services textiles (GEIST)

Lire

le texte intégral de la décision
285.68 Ko

le communiqué de presse